Re: Réf. : Plan de gestion.

Sujet: Re: Réf.: Plan de gestion.

De: "Roland Cadin" <roland.cadin@free.fr> **Date:** Fri. 16 Jul 2010 13:05:42 +0200

Pour: <patrick.ollier@mairie-rueilmalmaison.fr>

Monsieur le Député-Maire,

Dans votre réponse du 9 juillet 2010, à notre courriel du 24 juin 2010, vous affirmez : << (...) En outre, le courriel du 15 juin 2009 auquel vous faites référence ne mentionne aucune proposition de modification aux comptes-rendus de réunion des groupes de travail (...) >>

J'ai extrait de ce courriel à M. James, du 15 juin 2009 (dont vous avez reçu une copie), trois paragraphes qui témoignent au contraire de notre désaccord avec la teneur de ces comptes-rendus et contredisent votre affirmation. Mais peut-être aurait-il fallu que leurs formulations soient plus impératives pour qu'elles soient prises en considération et qu'elles attirent votre attention ?

"Lors des réunions « Biodiversité » et « Gestion durable » vous avez évoqué, ainsi que M. De Groulard, le recours aux coupes rases, ce qui n'apparaît pas dans vos CR. <u>Nous ne souhaitons bien évidemment plus revoir ce qui était encore le cas en 1990/93 dans les dernières parcelles ainsi traitées: les 43 et 59.</u> Ce mode de gestion dans un bois de faible superficie, outre les cicatrices qu'il inflige au paysage et le désagrément qu'il procure aux visiteurs peut conduire à la disparition d'espèces remarquables, animales ou végétales, inféodées au milieu".

Si l'ONF s'en tient à ses prévisions, des coupes rases auront bien lieu, notamment dans les parcelles en lisière de la Jonchère.

"Nous avions contribué à obtenir un moratoire en 2003 sur les coupes de régénération dans 6 parcelles. Ces coupes consistaient à enlever une grande partie des derniers semenciers dont Monsieur Jean-François Carrez avait assuré à Monsieur Jacques Baumel qu'ils seraient conservés. Nous ne comprendrions pas que, sous prétexte de rattraper le retard dû à ce moratoire, vous mettiez ces coupes à exécution en dédaignant les décisions de vos prédécesseurs".

Parmi ces chênes (semenciers), 77 ont déjà été abattus au cours des mois de mars et mai 2010 dans les parcelles 12,25,32. Selon les prévisions de l'ONF, 121 autres le seront à la fin de cette même année dans les parcelles 14,27,37.

198 chênes auront donc été retirés de ces 6 parcelles.

"Nous avons toujours informé l'ONF de notre volonté de voir évoluer sa gestion actuelle, valable dans les grandes forêts territoriales, vers une gestion en futaie irrégulière mieux adaptée aux 200 ha de St Cucufa. Cette conversion est possible dans ces 6 parcelles (13 ha) et pourrait être expérimentale pour une extension progressive sur tout le massif et pas seulement dans les 19 ha du Val où vous souhaitez concentrer les usagers".

Cette évolution vers un traitement en futaie irrégulière pouvait déjà se faire, à titre expérimental, dans les 6 parcelles où M.James a choisi d'abattre 198 chênes en prétextant qu'ils étaient vieillissants voire dangereux. En s'obstinant à appliquer méthodiquement le principe de la futaie régulière, M.James transforme notre forêt en terrain de culture pour de longues années de régénération.

Nous vous rappelons que nous avions reçu Pro Silva en janvier 1995 et que sa conclusion en faveur d'un traitement de type irrégulier (approuvé par d'autres forestiers que nous avions également consultés) nous avait encouragés à prendre position sur ce choix pour Saint Cucufa.

Nous nous sommes toujours exprimés contre le mode de gestion mis en œuvre aujourd'hui par l'ONF et nous continuerons à le faire. Aussi les arguments que vous avancez pour laisser croire que nous n'avons pas émis d'objections

1 sur 3 31/08/2010 16:53

Re: Réf. : Plan de gestion.

lors des réunions de concertation et que ce plan de gestion ait pu recevoir notre accord tacite nous semblent-t-ils particulièrement contestables.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député-Maire, mes respectueuses salutations.

Roland CADIN

Président des ABSC.

---- Original Message -----

From: patrick.ollier@mairie-rueilmalmaison.fr

To: Roland Cadin

Sent: Friday, July 09, 2010 10:45 AM **Subject:** Réf. : Plan de gestion.

Monsieur,

En réponse à votre courriel, je vous prie de bien vouloir trouver ci-desssous la réponse.

Vous en souhaitant bonne réception

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiements les meilleurs.

Patrick OLLIER

Député - Maire de Rueil-Malmaison

"Roland Cadin" < roland.cadin@free.fr>

Pour: "Ollier Patrick" <patrick.ollier@mairie-rueilmalmaison.fr>

24/06/2010 17:50 cc:

Objet: Plan de gestion.

Monsieur le Député-Maire,

Dans votre dernier courrier du 14 mai 2010, vous affirmez que nous n'avons jamais indiqué notre opposition au nouveau plan de gestion au cours des réunions de concertation antérieures au 5 octobre 2009.

Pourtant, dans ce compte-rendu daté du 15 juin 2009, que vous trouverez en pièce jointe, adressé à M.Olivier James et <u>qui vous a été mis en copie</u> ainsi qu'aux maires des communes limitrophes, nous résumions les points sur lesquels nous n'étions pas d'accord.

Et c'est parce que ces points n'avaient pas été pris en compte par M.James, que nous lui avions adressé, le 5 octobre 2009, le courrier dans lequel nous refusions de nous associer à sa décision.

Nous ne comprenons pas votre insistance à vouloir nous impliquer dans ce regrettable dénouement.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Député-Maire, nos respectueuses salutations.

2 sur 3 31/08/2010 16:53

Re: Réf. : Plan de gestion.

Roland Cadin,

Daniel Gutzwiller.

comptes-rendus.pdf

3 sur 3 31/08/2010 16:53